



COMPTE-RENDU
de la réunion du conseil municipal
du 20 décembre 2018

ORDRE DU JOUR

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance,
- 2) **Administration Générale** : Approbation du compte rendu du 24 octobre 2018,
- 3) **Patrimoine** : Attribution du logement 6, rue de la Gare
- 4) **Patrimoine** : Attribution du logement 11, rue Henri Leguay – 2^{ème} étage,
- 5) **Personnel** : Remplacement personnel fin de contrat,
- 6) **Finances** : Autorisation paiement 25 % des dépenses d'investissement votées en 2018,
- 7) **Intercommunalité** : Restitution compétence scolaire,
- 8) **Intercommunalité** : Refus compétence eau et eaux pluviales à l'intercommunalité,
- 9) **Assainissement** : Renouvellement de la convention SATESE
- 10) **Questions diverses.**

ETAIENT PRESENTS :

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – TOURNEMOLLE Éric – MAILLARD Cédric –
GUYARD Fabrice – LIZEUX Ludovic

Mmes ALEXANDRE Monique – BONNETIER Paulette – LEVANDOWSKI Martine – PETIT
Franciane

ETAIENT REPRESENTES :

M. THOMAS Henri par M. FORET Pascal

M. MEY James par M. PORTAS Jaques

Mme Aurore OSTER par M. LIZEUX Ludovic

ETAIENT ABSENTS :

Mme GAUDET Stéphanie et M. CORDIER Denis

XXXXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 35.

Monsieur le Maire propose d'ajouter 2 délibérations à l'ordre du jour :

- Affaire 11 : Finances – Remboursement de caution
- Affaire 12 : Finances – Don de l'association des anciens combattants

A l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent de modifier l'ordre du jour.

Affaire 1 - Administration Générale : Election du secrétaire de séance.

Madame Monique ALEXANDRE est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Affaire 2 : Administration Générale : Approbation du PV du 24 octobre 2018

Les membres du Conseil Municipal, approuvent et signent le procès-verbal du 24 octobre 2018.

Arrivée de Monsieur LIZEUX Ludovic

Affaire 3 : Finances : Attribution du logement – 6, rue de la Gare

Après examen des dossiers de demande de logement, le conseil municipal décide, à la majorité (12 voix pour et 1 voix contre) de louer la maison sise 6 rue de la gare, à Madame LE GALERY à compter du 1^{er} février 2019 pour un loyer mensuel de 450 €, de demander une caution de 450 € et d'autoriser Monsieur le Maire à établir et signer le bail.

Affaire 4 : Finances : Attribution du logement – 11 rue Henri Leguay

Après examen des dossiers de demande de logement, le conseil municipal décide, à l'unanimité de louer l'appartement au 2^{ème} étage à la Magda, à Monsieur SANTER Rudy à compter du 1^{er} février 2019 pour un loyer mensuel de 350 €, de demander une caution de 350 € et d'autoriser Monsieur le Maire à établir et signer le bail.

Affaire 5 : Personnel : Mise en place d'un contrat PEC

Le contrat CUI CAE de Madame HUYGHE Florence arrive à échéance le 17 janvier 2019. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la mise en place d'un contrat CUI PEC (Parcours Emploi Compétences) subventionné à 55 % pour une durée de 20 heures hebdomadaires à compter du 18 janvier 2019 jusqu'au 17 janvier 2020 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Pole Emploi et Madame HUYGHE Florence.

Affaire 6 : Personnel : Création d'un poste d'adjoint technique territorial

Le contrat CUI CAE de Madame LOISEAU Chantal arrive à échéance le 1^{er} janvier 2019. A l'unanimité, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires pour une durée de 6 mois renouvelables à compter du 2 janvier 2019.

Affaire 7 : Finances : Autorisation paiement 25 % des dépenses d'investissement votées en 2018.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à régler au premier trimestre 2019 des dépenses d'investissement sur le budget primitif M14 à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2018.

Affaire 8 : Intercommunalité : Restitution de la compétence scolaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le « procès-verbal (retrait de la compétence scolaire) » établi avec la communauté de communes Picardie des Châteaux suite au transfert de la compétence scolaire.

Affaire 9 : Intercommunalité : Transfert de la compétence eau et eaux pluviales à l'intercommunalité

A l'unanimité, le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence relative à l'eau ainsi que celle concernant la gestion des eaux pluviales urbaines à la communauté de communes.

Affaire 10 : Assainissement : Renouvellement de la convention SATESE

Le Conseil Départemental met à disposition une assistance technique pour l'exploitation des stations de traitement des eaux usées. La convention pour ce service arrive à échéance prochainement. A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour le renouvellement de la convention pour la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif.

Affaire 11 : Finances : Remboursement de caution

Monsieur THIEBAUX Hugues a quitté le logement 6, rue de la gare, le 6 décembre 2018. Suite à l'état des lieux de sortie du logement, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de lui rembourser sa caution d'un montant de 412.54 €.

Affaire 12 : Finances : Don de l'association des anciens combattants

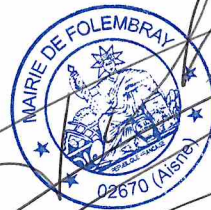
A l'unanimité le conseil municipal décide d'accepter le don de l'association des anciens combattants d'un montant de 100 € à la commune de Folembray, pour participer aux frais de la cérémonie du 30 novembre 2018 à la nécropole de Champs.

Questions diverses

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Maire,



Jacques PORTAS